



Wallonie

Ville de SERAING

Dossier n° : PU/2026/3728

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial (CoDT) il est saisi d'une demande de : ~~Permis d'urbanisme~~ ~~permis d'urbanisme de constructions groupées~~ ~~permis d'urbanisation~~ ~~modification d'un permis d'urbanisation~~ ~~certificat d'urbanisme n°2~~.

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame Andy -Manon TELLATIN - PIETTE** demeurant **rue André Renard 71B à 4100 SERAING**.

Le terrain concerné est situé **square des Mugnets 15 à 4100 SERAING** et est cadastré **SERAING, 7e division, section G, n° 901H25**.

Le projet vise à "**transformer l'habitation unifamiliale (rehausser la toiture, isoler et crépir les façades, modifier des baies et aménager une terrasse)**" et présente les caractéristiques suivantes :

Écarts au SOL (anciennement PCA 25.2 – Seraing – A.R. 30 novembre 1978) et plus précisément pour les matériaux de parement choisis et le choix de la toiture plate proctite par le SOL.

Article D.IV.40, al.3 du CoDT : " Les demandes impliquant un ou plusieurs écarts aux plans communaux d'aménagement adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus schémas d'orientation locaux, aux règlements adoptés avant l'entrée en vigueur du Code et devenus guides et aux permis d'urbanisation sont soumises à annonce de projet, et ce, jusqu'à la révision ou à l'abrogation du schéma ou du guide."

Le dossier peut être consulté durant la période d'annonce au Service de l'Urbanisme, Cité administrative, place Kuborn 5 à 4100 SERAING,
les jours ouvrables (**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur **Franco D'ARCONSO (04/330.84.07)**.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **26 octobre 2026 au 9 novembre 2026** au collège communal :

- par courrier postal à Ville de Seraing - place Communale 8 à 4100 SERAING
- par courriel à : **enquete.urbanisme@seraing.be**

PAR LE COLLÈGE COMMUNAL,

Pr LE DIRECTEUR GENERAL,
(délégation du 3 avril 2025)
(CDLD art. L1132-5)

FrancoD'ARCONSO
Technicien

Pr LA BOURGMESTRE,
(délégation du 13 février 2025)
(C.D.L.D. art. L 1132-4)

M^{me} GELDOF
TROISIÈME ÉCHEVINE